

LE PARTI POPULAIRE AUX ÉLECTIONS COMMUNALES

Le PP a 3 élus, il en espère 75 en octobre

Il présente 50 listes au congrès de ce samedi

Des 80 à 100 listes à travers Bruxelles et la Wallonie, c'est le pari du Parti Populaire qui organise ce samedi après-midi, dans la capitale, le congrès qui lancera sa campagne électorale pour les communales d'octobre prochain. Mischaël Modrikamen ne cache pas ses ambitions : le président vise 75 élus, « ce qui représenterait pour nous un grand succès ».

C'est très clair si on compare cette ambition aux trois élus actuels (Verviers, Trooz et Frameries), mais en 2012, « on a présenté des listes tests dans une dizaine de communes et aucune aux élections provinciales », précise le président du PP qui devrait pousser la liste à Watermael-Boitsfort, une liste que tirera son épouse, Yasmine Dehaene.

Au congrès de ce samedi, 50 listes confirmées seront annoncées, même si M. Modrikamen espère encore en boucler entre 30 et 50 autres. Où ? À Charleroi où il

vante les mérites d'un petit indépendant qu'il lance face à Paul Magmette. « Aux fédérales, nous avons fait entre 7 et 8 % à Charleroi. À Dison, nous avons dépassé les 10 % des voix et même atteint 12 % à Sivry-Rance et les 15 % à Verviers », précise le président du PP. Des listes seront présentées également à Liège, Verviers, Mons, Pont-à-Celles, Huy, Waremmes, Colfontaine, Braine-l'Alleud, Tubize, Wavre, Chimay, Pepinster, etc. Et dans six communes bruxelloises : Moienbeek, Bruxelles-ville, Evere, Boitsfort, Auderghem et Anderlecht.

L'autre test important, reprend le leader du PP, ce sera des listes complètes aux provinciales... Alors que la suppression des Provinces se trouve dans le programme du parti ? « C'est vrai, mais tant qu'elles existent, ce serait dommageable de ne pas y avoir d'élus pour contrôler ce qui s'y passe, dans les intercommunales, par exemple ».

COMME LA N-VA

Le PP se présentera sous son sigle

(pas de listes d'intérêts communaux en vue) et en faisant campagne sur des thèmes nationaux. « La N-VA le fait, nous aussi : l'immigration, la sécurité, l'emploi, les taxes et la bonne gouvernance », énumère-t-il. « Nous y ajouterons, bien sûr, des thèmes locaux. Mais, de toute façon, si l'on parle d'immigration, c'est un thème qui s'invite

politiques suivies depuis 30 ou 40 ans. C'est aussi un débat important à l'échelon local. »

Lors du congrès de ce samedi après-midi, à Watermael-Boitsfort, est prévu l'examen et l'adoption de quelques points nouveaux qui viendront enrichir les 70 propositions que le PP défendra au cours des élections de 2018 et 2019.

50 listes déjà confirmées, avec l'espoir d'en présenter 80 à 100

dans l'actualité locale ; c'est, par exemple le cas quand des communes adoptent une motion de « commune hospitalière », à savoir qu'elle facilite les démarches pour tous les migrants. Les demandeurs d'asile, donc, mais aussi ceux en séjour illégal ! Idem si l'on parle de la pauvreté qui touche un Wallon sur 4 ou sur 5, ce qui montre l'échec des

VENT DE LIBERTÉ

« Un vent de liberté souffle sur les démocraties européennes. Partout, les citoyens ordinaires reprennent leur destin collectif en main », conclut un président particulièrement enthousiaste. « Épuisés par plusieurs décennies de bricolages institutionnels, d'immobilisme et de scandales, nos concitoyens ont soif de renouvellement. Le Parti Populaire est en mesure de le leur apporter. Forts de nos 3.500 membres et adhérents, nous nous mettons en marche pour les prochaines élections. Au scrutin européen de 2014, nous avons rassemblé plus de 145.000 voix, soit plus que le PTB et Défi ! »

DIDIER SWYSEN

Le PP peaufine son programme

Moins de taxes... et moins de députés !

Septante propositions forment le programme du PP pour 2018 et 2019. « Il faut simplifier nos lois », répète son président.

> **Taxes** : suppression des droits de succession, réduction de l'impôt sur le travail (0 % jusque 20.000 €, 25 % jusque 40.000 et 35 % au-delà), globalisation de tous les revenus, 15 % d'impôt pour toutes les sociétés (avec la disparition des niches fiscales), ni

TVA, ni ONSS pour les nouveaux entrepreneurs (pendant deux ans).

> **Emploi** : les 3 premiers emplois sans charges sociales, réduction du coût du travail, réduction de 2 % de TVA pour favoriser les circuits courts (produits consommés dans les 50 km du lieu de production), zones hors taxes pour attirer entreprises et commerces là où ils ferment les uns après les autres.

> **Immigration** : protéger les « vrais réfugiés » (sic) dans des « safe zones » établies près des zones de conflits, durcir encore les conditions du regroupement familial et celles pour devenir belge...

> **Sécurité** : présomption d'usage légitime et proportionnel de la force pour les policiers, création d'une garde nationale (50.000 volontaires), cybersécurité renforcée.

> **Bonne gouvernance** : trois

mandats (député ou ministre) consécutifs maximum, 25 ministres pour tous les gouvernements et beaucoup moins de parlementaires (de 150 à 120 à la Chambre, de 75 à 60 en Wallonie, de 89 à 40 à Bruxelles), interdiction du clientélisme sous peine de déchéance du mandat, suppression du vote obligatoire et du seuil électoral de 5 %.